

Notes anthropologiques sur les colliberts, hutteurs et nioleurs des marais de la Sèvre

Docteur Lagardelle

Citer ce document / Cite this document :

Lagardelle . Notes anthropologiques sur les colliberts, hutteurs et nioleurs des marais de la Sèvre. In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, II° Série. Tome 6, 1871. pp. 202-214.

doi : 10.3406/bmsap.1871.4460

http://www.persee.fr/doc/bmsap_0301-8644_1871_num_6_1_4460

Document généré le 18/09/2015

Enfin il faut remarquer que les Borusses ou Prusses, qui ont donné leur nom aux Prussiens actuels, paraissent eux-mêmes aussi avoir appartenu à la race slave. Ces Borusses occupaient à l'est de la Vistule une région que, d'après Guagnin (p. 297), Æneas Sylvius dit avoir été antérieurement occupée par les Ulmigaves, et que Jean de Bohême dit avoir reçu, entre autres peuples immigrants, des Amoxobies, des Venèdes ; ces Borusses dépendraient donc en partie des tribus de Lekhs ou Venèdes de la Pologne et de la Prusse orientale, quoique Martin Cramer croie devoir remarquer que les Prusses parlaient une langue particulière, notablement différente de la langue polonaise comme de la langue germanique : « Prisci Prussi, quorum pertenuis adhuc exstant reliquie, peculiarem (linguam) habuerunt habentque, ab utraque (polonia et germanica) penitus diversam. » (*Loc. cit.*, p. 78.)

Ces données ethnologiques, quoique bien incomplètes, suffisent pour montrer, ainsi que l'a déjà fait M. de Quatrefages, que les Prussiens actuels, dont le sang est au moins fort mêlé, sont moins fondés que la plupart des autres peuples de l'Allemagne actuelle à invoquer l'ethnologie lorsqu'ils se déclarent les promoteurs de l'unité allemande, du pangermanisme.

LECTURE.

Notes anthropologiques sur les colliberts, hutteurs et nioleurs des marais mouillés de la Sèvre ;

PAR LE DOCTEUR LAGARDELLE ¹.

Le moment nous paraît venu de détruire des préjugés

¹ Ces notes ont été communiquées, en 1869, à la Société d'anthropologie. M. Hamy a bien voulu se charger d'en faire les extraits et de tirer des douze observations annexées par l'auteur à son mémoire toutes les indications utiles.

historiques, des préventions erronées qui se sont perpétués à travers les siècles sur le compte des habitants des marais mouillés, relégués autrefois loin des autres hommes, pour des raisons faciles à déterminer, mais couvertes par des prétextes dégradants, et qui sont rentrés aujourd'hui dans la vie commune.

Avant d'étudier sommairement les caractères essentiels des habitants de ce magnifique pays, rempli d'enseignements éminemment profitables à l'admiration du poète, à la curiosité du touriste, aux recherches variées du savant, jetons un coup d'œil rétrospectif et rapide sur cette contrée de la France qu'on désigne sous le nom de *marais mouillés de la Sèvre*.

I

Il existe deux vastes marais s'étendant jusqu'à la mer, immenses plaines autrefois incultes, inhabitables, destinées pendant plusieurs siècles à servir de refuge aux habitants de la plaine, vaincus, dépossédés et refoulés jusques au delà des terres cultivées.

Le premier, qui s'étend de Bourgneuf à Saint-Gilles, où la culture est enclose par des canaux sinon par des haies, a suivi la fortune politique du Bocage placé sur un massif de granit et de schistes dont la culture est analogue à ce dernier marais et où on élève une race bovine particulière qu'on appelle *choletaise* ou *parthenaise*.

La deuxième, qui accompagne au loin les embouchures de la Sèvre et du Lay, n'a pas pris part aux dernières guerres civiles et a suivi la fortune politique de la plaine calcaire de Fontenay, où les céréales, les prairies artificielles, les troupeaux de moutons, la production des mules constituent la principale richesse du pays.

L'insurrection vendéenne n'est pas, d'ailleurs, le seul caractère distinctif de ces deux marais, quoiqu'elle indique

une différence dans les populations, les mœurs, les habitudes et les tendances.

C'est surtout du second marais que nous avons à nous occuper. Cette immense plaine liquide aussi vierge que sauvage, couverte autrefois de roseaux gigantesques, de juncs et autres plantes marines, n'était probablement pas habitée avant la conquête des Romains. Il y avait peut-être çà et là sur les points les plus accessibles quelques familles gauloises appartenant à la tribu désignée par les Romains sous le nom d'*Agesinates Cambolectri*. La mer couvrait la plus grande partie de ce territoire et il semblait que dans ces vastes plaines les poissons et certains oiseaux étaient les seuls habitants qui pussent y séjourner.

Sous l'influence de causes naturelles d'abord, artificielles ensuite, la mer s'est retirée peu à peu et a fait d'un pays primitivement inculte, inhabitable, une contrée aujourd'hui admirable, d'une grande valeur territoriale. C'est surtout depuis une trentaine d'années que la main de l'homme a complètement transformé le marais, au point de vue productif surtout. Un seul exemple donnera une idée non-seulement de l'accroissement de la propriété, mais des grandes transformations morales qui en ont été la suite. Une propriété située dans le marais pour laquelle les fermiers payaient, il y a vingt-cinq ans, en poisson et en gibier, une valeur de 1 700 francs est affermée aujourd'hui 14 000 francs.

Les grands travaux de canalisation exécutés depuis quelques années ont fait de ce pays autrefois presque inhabitable une immense Venise naturelle où la beauté des arbres pleins de sève répandus de tous côtés, les prairies toujours vertes entourées de cours d'eau et habitées par de magnifiques animaux pendant une partie de l'année sont autant de preuves vivantes de la richesse qui est venue remplacer en peu de temps, pour ces habi-

tants, les conditions les plus misérables de l'existence.

On trouve dans les récits d'un grand nombre d'historiens, des relations souvent contradictoires sur une race d'hommes habitant les marais mouillés désignée autrefois sous le nom de *colliberts*.

Cette race de colliberts, appelée plus tard *huttiens*, est aujourd'hui probablement à peu près éteinte et remplacée par ce que l'on appelle les *cabaniers* et les *nioteurs*. Au milieu des contradictions des auteurs sur tout ce qui a trait à cette *race maudite*, nous résumerons rapidement les particularités essentielles, historiques et scientifiques, qui, à travers les siècles, nous permettent d'établir sinon l'origine exacte de cette peuplade, du moins son existence morale et physique et les caractères anthropologiques destinés à démentir des erreurs grossières qui ont persisté pendant si longtemps.

Avant la conquête des Gaules par César, la partie du marais alors habitable était occupée par des Gaulois dont nous avons parlé.

Après la conquête, ce peuple resta sur le même territoire et fut soumis à de nouvelles lois, qui amenèrent rapidement le bien-être, l'aisance, puis malheureusement le luxe des Romains et enfin la décadence précipitée par des causes physiques graves, telles que l'incorporation dans les armées romaines de la portion vigoureuse des habitants, les impôts croissants des guerres continuelles depuis la fin du quatrième siècle ; et, au moment où ce peuple était si affaibli moralement et physiquement, le grand désastre de l'invasion des barbares. C'est à cette époque à jamais mémorable que nous paraît remonter l'origine, non-seulement des colliberts, mais de toutes les races maudites de la France qui ont occupé les contrées les plus reculées et les plus désertes.

Si on réfléchit un instant aux différentes agglomérations

d'hommes désignées sous le nom de *racés maudites* qui ont occupé certains points de la France, on voit vite entre ces diverses peuplades des liens intimes qui semblent les rattacher à la même origine. Les cacoux ou caqueux de la Bretagne, les cahets réfugiés dans les marais, les lagunes et les landes de la Guienne et de la Gascogne, les caffés des deux Navarres, les cagots ou capots des montagnes du Béarn, qu'au onzième siècle on donnait, léguait ou vendait comme esclaves, remontent tous au même grand événement qui a refoulé dans les lieux les plus déserts et sur une vaste étendue, les malheureux habitants de pays fertiles dont les barbares, sous des noms différents, se sont emparés à des époques plus ou moins rapprochées.

Le voyageur Ramond dit avec quelque raison « qu'il est des traits caractéristiques qui ne cèdent qu'au mélange des races et non à leurs infortunes. » Les plus grandes infortunes, en effet, la misère la plus profonde, l'action constante plus ou moins nuisible des éléments divers qui concourent à notre destruction, ne peuvent pas à elles seules effacer les caractères anthropologiques.

Une peuplade placée dans les conditions les plus misérables de l'existence, qui a pu résister pendant des siècles à la haine et à la réprobation, ne peut appartenir à une race de crétins ou d'idiots, comme quelques auteurs se sont plu à le dire.

II

Dufour, auteur de l'*Histoire de l'ancien Poitou* (1826), dit que les colliberts, dont le domicile habituel, ainsi que celui de toute la famille, est dans les bateaux, formaient une population exiguë, presque sauvage, provenant des anciens colliberts assez nombreux autrefois dans le bas Poitou. Il en est fait mention dans les anciennes chartes. Dans les onzième et douzième siècles, on gratifiait les abbayes et

autres établissements religieux de ces colliberts et même de leurs familles. Ils étaient spécialement chargés de la pêche.

Leur condition politique était intermédiaire entre celle de l'homme libre et celle du serf. Les enfants d'un collibert n'étaient pas la propriété de leur patron ou seigneur comme ceux des serfs, qui appartenaient de droit au maître. On les distinguait sous le nom de *homines conditionales*. Sur la Sèvre niortaise, ils se livraient à la pêche et à la chasse ; ils habitaient des huttes grossières disséminées dans les marais et éloignées de toute habitation. On les a représentés comme irascibles, méchants, cruels, incrédules, indociles, étrangers à tout sentiment humain. Mais, avant d'admettre ces caractères moraux, il est bon de se rappeler qu'ils étaient méprisés, vus avec dégoût, repoussés par la population la plus voisine, et que les Normands, dans leurs fréquentes incursions vers l'embouchure de la Sèvre niortaise, dépouillaient et mettaient à mort tous les colliberts qu'ils rencontraient. (*Petri Malleacensis de Antiquitate et commutatione in melius Malleacensis insule*. — Labbe, *Nov. Bibl. manuscript. libri*. Parisiis, in-fol., 1657, t. II, p. 223.)

D'après Dufour, les derniers existants étaient chrétiens catholiques, d'une ignorance crasse, ignorance qu'on doit surtout attribuer au défaut absolu d'éducation, au genre de vie, à la privation de communications avec les autres hommes, dont ils restaient constamment séquestrés.

Il y a environ quarante ans, peu après Dufour, par conséquent, Cavoleau distinguait encore dans les marais mouillés « une espèce de peuplade à laquelle une situation particulière a fait contracter des mœurs et des habitudes qui les distinguent essentiellement des habitants de la terre ferme. » Comme tous les maudits, ils avaient la réputation d'être des voisins dangereux pour les terres cultivées qui ne sont pas assez éloignées de leurs habitations.

L'habitation primitive de ces hutteurs, les derniers colli-berts de Dufour, se composait de gros paquets de roseaux liés entre eux par des branches flexibles et couverts par de grands joncs. Dans l'intérieur de la hutte, où on pénétrait quelquefois par un simple trou, il n'y avait d'autre ameublement que quelques paquets de roseaux sur lesquels ces malheureux couchaient, ou des lits haut montés, lorsque l'eau, au moment des marées, envahissait ce logement misérable. Le foyer était au milieu, composé de deux morceaux de bois fourchus plantés en terre, et un troisième en travers, auquel on suspendait la crémaillère. La fumée n'avait aucune issue. Les animaux vivaient avec les hommes.

Ce n'est que plus tard qu'on plaça à côté de la hutte une petite cabane destinée à renfermer les vaches, leur principale richesse. Plus tard aussi ils ont fait échapper la fumée par une cheminée construite avec un vieux bateau.

Quelques hutteurs se construisirent un four à côté de leur habitation, et lorsque la hutte tomba soit par vétusté, soit par le feu, l'eau ou l'expropriation, au moment des premiers travaux de canalisation, on la reconstruisit en partie en pierre. Les quelques huttes qui restent en ce moment sont de véritables habitations.

Savary, après une excursion dans le cœur du marais en 1839, dépeint comme il suit une physionomie qui l'avait particulièrement frappé : un hutteur seul qui entrait dans sa hutte par un trou, à l'aspect sauvage, de l'extérieur le plus singulier ; des années sans nombre paraissaient avoir passé sur sa tête ; ses cheveux rares, en désordre, hérissés, son œil hagard, sa barbe longue et grisâtre le faisaient ressembler en laid à un de ces dieux sous la figure desquels les anciens symbolisaient leurs fleuves. Et après cette description, il s'empresse de dire : Ce hutteur n'était pas de la race véritable.

Cette dernière réflexion, qui montre ce que peut produire une imagination prévenue, la vue d'hommes ou de choses qu'on n'examine qu'après s'être fait certaines opinions le plus souvent fausses ou exagérées et avec des idées préconçues qui altèrent notablement, si elles ne l'effacent pas, la vérité qu'on cherche, nous met en mémoire certains faits historiques mal exposés, mal interprétés surtout en ce qui concerne la race des hutteurs.

Le bas Poitou et une partie de la Vendée étaient sous le premier empire la terre promise des réfractaires. On s'est empressé de dire que tous les hutteurs étaient des réfractaires et qu'eux seuls se cachaient dans les parties des marais les plus inaccessibles.

Il y a là deux exagérations bien évidentes. Beaucoup de ces hutteurs, sans doute, sachant qu'ils étaient un objet de mépris pour les habitants de la terre ferme, ont fait en sorte de se soustraire à la conscription en se réfugiant dans leurs bateaux vers les parties les plus éloignées et les plus désertes des marais mouillés. Mais plusieurs ont fait de bons soldats, et prouvé par là qu'ils n'étaient ni idiots ni crétins.

En outre, les habitants des environs ont souvent échappé à la conscription en se réfugiant dans les marais, vivant dans les bateaux et dans quelques huttes éloignées où ils se rendaient de nuit. Plusieurs de ces déserteurs sont restés dans les marais et sont devenus des hutteurs, tandis que d'anciens hutteurs, soit après avoir servi, soit autrement, sont venus habiter la terre ferme et se sont alliés à des familles implantées dans les environs, qui n'avaient déjà plus ce sentiment de répulsion qui a poursuivi cette race pendant tant de siècles.

L'homme dont parle Savary était peut-être un réfractaire qui avait quitté la terre ferme pour se réfugier dans le marais et devenir, en y restant, un hutteur qui n'était

pas de race. Il y a aujourd'hui dans les marais de la Sèvre, avec les hutteurs et cabaniers, un grand nombre de fermiers d'origine étrangère, confondus avec les habitants primitifs, et tout ce monde est dit *niolleur*.

III

Les habitants des marais, surtout avant qu'on eût creusé cette quantité innombrable de canaux qu'on appelle routes et rues, avaient deux moyens principaux de locomotion indépendamment des grandes bottes placées à côté de leur lit et dans lesquelles ils mettent leurs jambes pour ne pas entrer immédiatement dans l'eau qui circule parfois dans leur logement à une hauteur de 50 centimètres environ.

C'était d'abord une perche nommée *pan* ou *pal*, ou une *ningle*, tige de frêne de 10 à 15 pieds, emboîtée d'une bille palmée, pour ne pas enfoncer dans la vase; ils sautent avec ce moyen des canaux de 7 à 8 mètres de largeur.

Secondement, le moyen de locomotion par excellence que l'on voit partout employé dans cette contrée, c'est la *niolle*, par corruption de *yole*, légère nacelle en planches de chêne dont les deux extrémités sont carrées; et le *niolseau*, dont une extrémité est pointue.

Du nom de ces embarcations s'est tiré celui de *niolleurs* qu'on donne à ceux qui les montent. On voit encore ces pêcheurs par excellence porter leur bateau sous leur bras et passer la plus grande partie de leur existence entièrement sur l'eau. La *niolle* conduit au marché, à la messe, au baptême, au mariage, à l'enterrement, à la chasse, à la veillée, qu'on annonçait autrefois avec une corne de bœuf disposée en cor, où on jouait la luelle avec des cartes d'Espagne, où on dansait la maréchine, espèce de branle chanté ou fredonné, où les vieux se chauffaient autour d'un feu allumé

avec de la fiente de vache séchée au soleil, et répandant une légère odeur, musquée.

IV

Nous terminerons cette étude rapide par l'exposé sommaire de quelques caractères anthropologiques que nous avons pu prendre sans les choisir chez plusieurs habitants de ce pays. Quoique nous n'ayons point la prétention d'assigner d'une manière certaine une origine parfaitement déterminée à ce peuple des marais, nous pouvons affirmer qu'il présente généralement un beau type. Les habitants de la terre ferme, provenant probablement d'un mélange de sang celte-teifalien et peut-être normand, sont en ce moment mêlés depuis plusieurs générations déjà avec les restes de l'ancienne race des colliberts, malheureux descendants des Gaulois primitifs appelés *Agesinates Cambolectri*. Il ne faut donc pas s'étonner d'y rencontrer des dolichocéphales, des mésocéphales et des brachycéphales. Ceux-ci nous semblent prédominer toutefois d'une manière sensible; les dolichocéphales purs sont rares. Sur quatorze individus vivants des deux sexes que nous avons pu mesurer, dix étaient brachycéphales, quatre mésocéphales, il n'y avait pas de dolichocéphales vrais. L'indice céphalique des mésocéphales variait de 78.21 à 79.67; ils étaient donc presque à la limite de la sous-brachycéphalie, qui, sur trois autres, s'accusait par des chiffres échelonnés de 80 à 81.05. Nos sept derniers niolleurs ont pour indice céphalique moyen 87.71, avec un minimum de 85.08 et un maximum de 91.35. Il ne nous paraît pas, d'ailleurs, qu'il y ait de différence bien sensible dans la répartition des indices entre les deux sexes. L'indice moyen de la série entière est de 83.64: l'indice moyen des sept hommes égale 83.57, celui des sept femmes monte à 83.71. Quant aux maxima et minima,

ils varient très-peu d'un sexe à l'autre, et le nombre des individus que l'on pourrait répartir dans les diverses séries constituées par les auteurs classiques serait presque le même pour les femmes que pour les hommes.

Le volume crânien de nos quatorze sujets, représenté par la longueur de leur circonférence horizontale, se chiffre par 542 millimètres. On ne retrouve pas ici l'avantage en faveur des têtes arrondies que l'on a signalé dans tant d'autres séries. La courbe des quatre mésocéphales est en effet de 549, celle des douze brachycéphales et sous-brachycéphales reste à 539. En revanche, la différence des sexes s'accuse par une moyenne bien inférieure de la courbe horizontale chez la femme : elle descend chez celle-ci à 517 millimètres, la courbe de l'homme s'élevant à 542 millimètres.

Chez les individus dont le crâne est plus allongé, la face aussi est un peu plus longue. Le visage de nos quatre mésocéphales mesurait 198 millimètres en moyenne, avec maximum de 213 millimètres. Celle des brachycéphales et des sous-brachycéphales reste à 176 millimètres, avec un minimum de 156 millimètres.

Dans les deux séries, la face présente à peu près la même largeur absolue ; mais, comme elle est plus longue chez les sujets mésocéphales, elle paraît chez eux relativement plus étroite ; leurs pommettes sont d'ailleurs plus effacées. Le rapport de la largeur à la longueur supposée égale à 100, c'est-à-dire le grand indice facial, est 65 pour les mésocéphales, tandis que pour les brachycéphales il devient 71 ; l'aspect de la face de ces derniers est, comme celui du crâne, plus ramassé, et comme les pommettes sont en même temps plus marquées, la face paraît sensiblement plus large.

La hauteur du front est moyenne (53 millimètres à 65). La distance des orbites ou le diamètre interorbitaire varie

de 1 à 2 centimètres. En moyenne, ce diamètre n'a que 13 millimètres ; sa réduction constitue un trait particulier à la population du marais. Elle est exactement la même chez les mésocéphales et les brachycéphales, mais c'est parmi ces derniers qu'elle se trouve à son minimum (10 millimètres), chez deux femmes. Cette dimension est d'ailleurs toujours plus petite chez les femmes que chez les hommes.

Les yeux, bruns, rarement bleus, sont petits, souvent enfoncés, ordinairement vifs, parfois aussi à peine expressifs ou exprimant une timidité et une défiance un peu sauvages.

Au-dessous de pommettes un peu saillantes, ainsi qu'on l'a dit, chez les brachycéphales, les plans latéraux de la face convergent pour former un menton pointu. Le nez et la bouche sont bien accusés, les oreilles terminées par un lobule normal. Les cheveux sont châains, quelquefois blonds ; le teint est généralement bruni, comme terreux, moins souvent coloré. La physionomie est fréquemment intelligente. Les grandes tailles prédominent, les petites tailles sont moins communes ; on trouve de nombreux intermédiaires ¹.

¹ La description anatomique qu'on vient de lire s'applique mal à un sujet exceptionnel observé par l'auteur dans le marais et qui présentait les caractères suivants : Front bas, fuyant ; arcades sourcilières fortement proéminentes. Conformation bizarre du crâne, montant obliquement en arrière. Saillie considérable de chaque côté, au-dessous et en arrière des oreilles. Yeux petits, brillants et enfoncés ; visage long et étroit à ossature accentuée. Cheveux très-gros, rudes au toucher, noirs, parsemés de blancs, descendant en avant perpendiculairement sur les yeux et s'implantant jusqu'à peu de distance des arcades sourcilières. Teint bronzé. Expression particulière de la figure. Taille élevée ; maigreur du corps. Circonférence horizontale, 568 millimètres. Diamètre antéro-postérieur, 195 millimètres ; transverse, 153 millimètres. Distance des pommettes, 125 millimètres ; longueur du visage, 213 millimètres ; diamètre interorbitaire, 16 millimètres.

Ces habitants des marais vivent aussi vieux que ceux de la plaine. Nous avons vu parmi eux des vieillards de soixante et dix, quatre-vingts et jusqu'à quatre-vingt-six ans. Ils ne sont pas, plus que d'autres, sujets au goître, au crétinisme, aux affections de la peau, et paraissent même complètement indemnes des maladies paludéennes. Ils n'ont pas l'halcine infecte qu'on leur a attribuée. Nous avons eu l'occasion d'observer trois cas de lèpre, affection qu'on rencontre encore parfois dans le Poitou, et aucun de ces lépreux ne venait des marais de la Sèvre.

La séance est levée à cinq heures trois quarts.

L'un des secrétaires : PRAT.

234^e SÉANCE. — 5 octobre 1871.

Présidence de M. GAUSSIN.

CORRESPONDANCE.

MM. GOYARD et COLLIGNON, élus membres titulaires dans la dernière séance, remercient la Société de leur nomination.

La correspondance imprimée comprend les ouvrages suivants :

Jouon (F.). *Double amputation sous-astragaliennne*. Nantes, brochure sans date, in-8°.

— Agassiz (Louis). *Address delivered on the Centennial Anniversary of the Birth of von Humboldt*. Boston, 1869, broch. in-8°.

— Pickering (Charles). *The Gliddon Mummy Case...* (Ext. des *Smithsonian Contributions to Knowledge*, n° 208). Washington, 1869, in-4.

— Dean (John). *The Gray Substance of the Medulla Oblon-*